

**Province de Québec
Municipalité de Chartierville**

Lundi 5 février 2018

1. Ouverture de la séance :

Le maire Denis Dion ouvre la séance à 19h.

Sont présents : les conseillers M. Claude Sévigny, Mme Édith Giard, M. Simon Lafrenière et Mme Vanessa Faucher. La directrice générale et secrétaire-trésorière Mme Pamela Blais est aussi présente.

Absence motivée : Mme Nathalie Guesneau et M. Guy Gilbert

18-2874

2. Adoption de l'ordre du jour :

Il est proposé par M. Simon Lafrenière, appuyé par M. Claude Sévigny et résolu à l'unanimité, d'adopter l'ordre du jour :

1. Ouverture de la séance.
2. Adoption de l'ordre du jour.
3. Invité spécial Agent Charles Therrien parrain de la Sûreté du Québec
4. Adoption des procès-verbaux du 4 décembre 2017 et 8 janvier 2018.
5. Adoption des revenus & dépenses.
6. Rapport du Maire.
7. Rapport des comités *ad hoc*.
8. Informations, correspondance & demandes diverses :

- *Résolution – Droit de passage quatre saisons Club Quad Mont-Mégantic*
- *Résolution – Déneigement rang Saint-Paul / Ski Eldorado*
- *Résolution – Déclaration des intérêts pécuniaires*
- *Résolution – PAERRL 2017*
- *Résolution – Mandat MFQ (refinancement prêt 2)*
- *Résolution – Don Bateau dragon*
- *Résolution – Aide financière Contrée du Massif Mégantic*
- *Résolution – Résiliation entente – Dossier criminel cour municipal East-Angus*
- *Résolution – Offre de service Ressourcerie*
- *Résolution – Formation ADMQ directrice générale*
- *Résolution – Proclamation des journées de la culture*
- *Résolution – Nomination délégués municipaux MRC*

9. Période de questions.
10. Affaires nouvelles.
11. Levée de l'assemblée.

3. Invité spécial Agent Charles Therrien parrain de la Sûreté du Québec :

M. Therrien répond aux questions du public présent dans la salle.

4. Adoption des procès-verbaux du 4 décembre 2017 et 8 janvier 2018 :

18-2875

Il est proposé par M. Claude Sévigny, appuyé par M. Simon Lafrenière et résolu à l'unanimité d'adopter les procès-verbaux du 4 décembre 2017 et du 8 janvier 2018, tel que présenté.

18-2876

5. Adoption des revenus & dépenses :

Il est proposé par M. Claude Sévigny, appuyé par Mme Édith Giard et résolu à l'unanimité d'adopter les revenus et dépenses, tels que décrits à la liste des autorisations de paiement pour la période du 1^{er} au 31 janvier 2018, pour un total des dépenses d'une somme de 68 192,04 \$ et un total des revenus d'une somme de 22 105,51 \$.

6. Rapport du Maire :

M. Denis Dion explique que le conseil regarde à se procurer une nouvelle niveleuse pour l'entretien des chemins. Celle que possède la municipalité commence à prendre de l'âge et n'est plus aussi efficace qu'il se devrait.

Aussi, la municipalité a débuté ses démarches afin de conformer les citoyens qui ont des installations septiques désuètes ou non conformes et que d'ici deux ans, tous soient conforme.

M. Dion donne également des explications sur la décision du conseil quant à la nouvelle autorisation de droit de passage pour VTT quatre saisons sur le rang Saint-Paul et 10^e rang. En résumé, le Club Quad du Mont Mégantic ainsi que le Club de Motoneigistes des Monts Appalaches ont approché le conseil afin qu'il donne son accord pour garantir l'obtention des subventions nécessaires des fédérations pour la construction d'un pont pour assurer la

transition vers Chartierville. Des motifs économiques et touristiques ont fortement contribué à la décision du conseil.

7. Rapport des comités ad hoc :

M. Simon Lafrenière informe qu'il voit au bon entretien des chemins municipaux dû à la mauvaise température des derniers temps. Aussi, il rappelle au gens d'informer le bureau pour toute plainte afin de remédier aux divers problèmes le plus rapidement possible.

Mme Vanessa Faucher informe qu'à l'avenir, l'entraide pour le service incendie se fera avec Notre-Dame-des-bois, car les normes et les ententes de sécurités incendies ont changé. Aussi, celle-ci fera la demande à la responsable du Croque Livre pour qu'il soit à l'extérieur et ce, même pendant la période hivernale, afin que les enfants puissent en bénéficier en tout temps.

M. Claude Sévigny donne de l'information pour ce qui est des résolutions prises pour les journées de la culture et la Contrée du Massif. Il fait mention que la brasserie 11 comtés est intéressée à rencontrer le groupe de la contrée du massif mégantic et aussi que le groupement forestier coopératif des Appalaches aimerait partager la promotion des produits non ligneux.

M. Sévigny informe qu'il a assisté au Forum agricole et forestier du Haut-Saint-François et fait un court résumé sur cette rencontre. Aussi, celui-ci travaille toujours sur un bulletin explicatif afin de donner plus d'informations précises à la population. Sur un autre sujet, M. Claude explique que le Guide des attraits sortira en mai 2018 et comme nouveauté pour Chartierville, le projet de ski hors-piste Ski Eldorado sera mentionné.

Il mentionne également que le conseil réitère sa proposition de fournir une main d'œuvre à Sentiers Frontaliers à l'intérieur de son territoire.

M. Sévigny travaille toujours sur son projet du 150^{ième} anniversaire de Chartierville et recueille de l'information sur l'histoire de Chartierville et sa population.

De plus, celui-ci se préoccupe de l'état des éboulements du Parc Riverain et s'engage à faire des analyses afin de remédier à la situation. Finalement, M. Claude confirme que la pancarte qui était placée aux quatre coins, sera relocalisée.

Mme Édith Giard annonce une nouvelle formule avec grignotines et musique après le passage des humoristes pour la Soirée d'humour 2018.

Elle donne également de l'information pour Ski Eldorado dont le conseil a fait la rencontre la semaine dernière. En résumé, ceux-ci sont constamment à la recherche de bénévoles afin d'aménager la nouvelle portion «Saint-Paul». Il a aussi été question de sécurité en cas d'accident sur le site et d'une possibilité de projet de vélo de montagne.

Aussi, Mme Giard lance un appel à tous afin de l'aider à organiser une belle fête de la Saint-Jean-Baptiste.

8. Informations, correspondance & demandes diverses :

Demande de Résolution – Droit de passage quatre saisons Club Quad Mont-Mégantic

18-2877

ATTENDU QUE le Club Quad Mont-Mégantic présente une demande de droit de passage pour V.T.T. quatre saisons ;

Il est proposé par Mme Édith Giard, appuyé par M. Simon Lafrenière et résolu à l'unanimité :

QUE la municipalité de Chartierville accorde au Club Quad Mont-Mégantic la permission de circuler sur les voies publiques suivantes seulement et **POUR LES QUATRE SAISONS 2018**:

- 3,9 km sur le rang 10 ouest pour rejoindre la limite de Notre-Dame-des-Bois (Domaine Piscicole SN)
- Environ 900 m sur le chemin Saint-Paul pour rejoindre terrain privé

QUE le Club Quad Mont-Mégantic continue à maintenir, à ses frais, une signalisation adéquate et que tous les règlements de circulation et de sécurité s'appliquant aux véhicules tout-terrain doivent et devront être respectés ainsi que les limites de vitesse déjà en place.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

18-2878

Demande de Résolution – Déneigement rang Saint-Paul / Ski Eldorado

ATTENDU QUE, les responsables du projet Ski Eldorado présente à la municipalité une demande de prolongement de déneigement du rang Saint-Paul pour un meilleur accès à leur site;

ATTENDU QUE, la municipalité demande l'aide de son contractant pour le déneigement Guy Landry 2013 inc., afin de satisfaire à cette demande, soit le déneigement de l'accès pour environ 1km;

Il est proposé par M. Claude Sévigny, appuyé par Mme Vanessa Faucher et résolu à l'unanimité :

QUE la municipalité de Chartierville accepte les conditions de Guy Landry 2013 inc. pour des frais de déneigement de 60,00 \$ à chaque fois qu'il lui sera nécessaire de déneiger cet accès, mais que sa priorité demeure le déneigement des chemins municipaux.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

18-2879

Demande de Résolution – Déclaration des intérêts pécuniaires

Il est proposé par M. Simon Lafrenière, appuyée par Mme Vanessa Faucher d'autoriser la secrétaire-trésorière à déposer la déclaration des intérêts pécuniaires signée par chacun des membres du Conseil au Ministère des affaires municipales.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

18-2880

Demande de Résolution – PAERRL 2017

ATTENDU QUE le ministère des Transports a versé une compensation de 65 800 \$ pour l'entretien du réseau routier local pour l'année civile 2017 ;

ATTENDU QUE les compensations distribuées à la Municipalité visent l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts, situés sur ces routes, dont la responsabilité in-combe à la Municipalité ;

POUR CES MOTIFS, sur une proposition de M. Simon Lafrenière, appuyé par Mme Vanessa Faucher, il est unanimement résolu et adopté que la municipalité de Chartierville informe le ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports de l'utilisation des compensations visant l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts, situés sur ces routes, dont la responsabilité in-combe à la Municipalité, conformément aux objectifs du Programme d'aide à l'entretien du réseau routier local.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

18-2881

Demande de résolution – Mandat MFQ (refinancement prêt 2)

ATTENDU QUE, conformément à l'article 1065 du Code municipal, aucune municipalité ne peut vendre les bons qu'elle est autorisée à émettre en vertu d'un règlement, autrement que par soumission écrite ;

ATTENDU QUE, les soumissions sont déposées via le Service d'adjudication et de publication des résultats de titres d'emprunts émis aux fins du financement municipal du ministère des Finances ;

ATTENDU QUE, l'article 1066 du Code municipal qui prévoit que le conseil d'une municipalité peut, par résolution, mandater le ministre des Finances pour recevoir et ouvrir les soumissions prévues à l'article 1065, pour cette municipalité et au nom de celle-ci ;

Il est proposé par Mme Édith Giard, appuyé par M. Claude Sévigny et résolu à l'unanimité :

QUE conformément à l'article 1066 du Code municipal, le conseil mandate le ministre des Finances pour recevoir et ouvrir les soumissions prévues à l'article 1065 du Code municipal, pour et au nom de la municipalité.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

18-2882

Demande de résolution / Don Bateau-dragon

Il est proposé par M. Simon Lafrenière, appuyé par Mme Vanessa Faucher de contribuer financièrement pour un montant de 100,00\$ pour l'Équipe de Bateau-dragon de La Méridienne, maison d'hébergement pour femmes victimes de violences conjugale et leurs enfants.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

18-2883

Demande de résolution – Aide financière Contrée du Massif Mégantic

Il est proposé par M. Claude Sévigny, appuyé par M. Simon Lafrenière et résolu à l'unanimité que la municipalité de Chartierville contribue financièrement aux projets de la Contrée du Massif Mégantic pour un montant de 1 500 \$.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

- 18-2884** *Demande de résolution – Résiliation entente – Dossier criminel cour municipale East-Angus*
ATTENDU QUE le 1er avril 2009, le gouvernement adoptait le décret 391-2009 concernant des ententes relatives à la propriété des amendes découlant de la poursuite de certaines infractions criminelles devant la Cour municipale commune de la Ville de East Angus;
- ATTENDU QUE** cette demande d'une durée initiale de deux ans a été renouvelée le 1er avril 2011 pour une période de dix ans;
- ATTENDU QUE** la Ville de East Angus souhaite résilier cette entente;
- Il est proposé par Mme Vanessa Faucher, appuyé par M. Claude Sévigny et résolu à l'unanimité
- QUE** ce conseil informe le ministre de la Justice du Québec et la Directrice des poursuites criminelles et pénales qu'elle résilie l'Entente relative à la propriété des amendes découlant de la poursuite de certaines infractions criminelles devant la Cour municipale commune de la Ville de East Angus et que cette résiliation prenne effet au terme d'un délais de 180 jours de la date des présentes, le tout sans compensation, indemnité ou pénalité de quelque nature que ce soit;
- QUE** malgré cette résiliation, tous les dossiers actifs découlant de cette entente soient traités jusqu'à leur complète résolution devant la cour municipale commune de la Ville de East Angus.
- 18-2885** *Demande de résolution – Offre de service Ressourcerie*
Il est proposé par M. Simon Lafrenière, appuyé par Mme Vanessa Faucher et résolu à l'unanimité, d'accepter l'offre de service de la Ressourcerie du Haut-Saint-François, tel présenté dans le document du 10 janvier 2018.
- 18-2886** *Demande de résolution – Formation ADMQ directrice générale*
Il est proposé par Mme Vanessa Faucher, appuyé par M. Claude Sévigny et résolu à l'unanimité, d'accepter la demande de la directrice générale Mme Paméla Blais pour suivre deux formations en lignes offertes par l'Association des directeurs municipaux du Québec : C5. Adjudication des contrats municipaux: fondements, obligations et contrôles et C6. Fiscalité municipale et financement des municipalités au Québec, tous deux au coût de 368,00 \$ chacune.
- 16-2887** *Demande de résolution – Proclamation des journées de la culture*
ATTENDU QUE la culture constitue un des principaux facteurs d'identité de la municipalité de Chartierville et de la qualité de vie de ses citoyens;
- ATTENDU QUE** la culture est un élément indissociable du développement des individus et de la société;
- ATTENDU QUE** la culture naît et s'épanouit d'abord au sein des territoires locaux;
- ATTENDU QUE** la municipalité de Chartierville a déjà manifesté, dans le cadre de sa politique culturelle ou pas ses interventions, sa volonté d'appuyer concrètement les initiatives qui visent l'affirmation de son identité culturelle et la participation active de ses citoyens à la vie culturelle;
- ATTENDU QUE** le milieu culturel s'est concerté afin de mettre sur pied un évènement annuel, *Les journées nationales de la culture*, visant à regrouper une multitude de manifestations culturelles sous un grand thème commun et dans l'ensemble du territoire, en favorisant le plus grand accès aux arts, au patrimoine et à la culture;
- ATTENDU QUE** l'évènement se fonde sur une véritable préoccupation de démocratisation culturelle;
- Il est proposé par M. Claude Sévigny, appuyé par Mme Vanessa Faucher et résolu à l'unanimité
- QUE** la municipalité de Chartierville, à l'instar de l'assemblée nationale du Québec, proclame *Journées de la culture* le dernier vendredi de septembre et les deux jours suivants de chaque année dans le but de manifester de façon tangible l'attachement qu'elle porte à la culture.

9. Période de questions :

Le maire répond aux questions des citoyens.

10. Affaires nouvelles :

Aucune affaire nouvelle n'est présentée.

18-2888

11. Levée de la séance :

La séance est levée à 21 h 25 par M. Simon Lafrenière sous la résolution 18-2888

Denis Dion, maire

Paméla Blais, directrice générale et secrétaire-trésorière